

# Rénovation énergétique de l'hôtel de ville de Vallet



Remplacement des murs rideaux de l'hôtel de ville, par un mur ossature bois

## Le projet

La Ville de Vallet dispose d'un patrimoine bâti d'âges et de performances thermiques variées. Elle s'est engagée dans la démarche de Conseil en énergie partagé du Pays du Vignoble Nantais, afin de faire réaliser un bilan énergétique global de son patrimoine, de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage sur le volet énergie (rénovation et construction) et d'être accompagnée sur la valorisation des certificats d'économies d'énergie. Une dizaine de bâtiments communaux font ainsi l'objet d'une évaluation des performances thermiques et l'hôtel de Ville a été identifié comme bâtiment nécessitant des travaux de réfection énergétique.

Construit en 1994 sur un mode constructif vieillissant, le bâtiment de l'hôtel de ville était particulièrement énergivore et présentait d'importants problèmes d'inconfort pour les usagers.

La Ville a donc décidé de faire réaliser un audit thermique et énergétique du bâtiment, afin de l'orienter dans les travaux à engager pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment avec 3 attendus majeurs :

### Les points forts du projet :

- Ambition et caractère exemplaire du projet de rénovation énergétique d'un bâtiment public (l'hôtel de ville) dont les spécificités en termes de mode constructif impliquent des travaux et des choix techniques particuliers
- Participation de la commune au conseil en énergie partagé et contribution du projet à l'éco-exemplarité des collectivités du territoire

## Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Vallet
- **Calendrier** : 2016 –2017 (études) -2018 (travaux)
- **Localisation** : Vallet
- **Coût éligible** : 341 368 €
- **Coût total du projet de rénovation énergétique**: environ 367 470 € HT
- **Subvention FEADER** : 45 500 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire (rénovation énergétique), Etat (FSIL)

- ◇ réduire de 40% au moins les consommations d'énergie
- ◇ améliorer le confort des usagers
- ◇ anticiper le renouvellement des équipements vieillissants

Suite à l'audit, les travaux de rénovation énergétique réalisés ont porté sur :

- ◇ le remplacement des menuiseries,
- ◇ la dépose des murs rideaux avec mise en place d'une structure isolante,
- ◇ la révision du système de ventilation et sa programmation,
- ◇ le remplacement des équipements de chauffage, avec installation d'une chaudière gaz à condensation et recalage des programmations suivant l'occupation,
- ◇ la réduction des puissances d'éclairage et l'amélioration de la gestion de l'éclairage.

Un suivi de l'opération de rénovation est prévu dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment pour suivre les consommations du bâtiment sur la première année, et apporter les modifications nécessaires, si les résultats escomptés ne sont pas atteints.

### Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais  
[leader@vignoble-nantais.fr](mailto:leader@vignoble-nantais.fr) / 02 40 36 09 10

